



FICHE D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 15 JANVIER 2018

Mme / Mr (NOM, Prénom) :

Souhaite inscrire mon fils, ma fille (NOM, Prénom) :

Etablissement scolaire

Pour l'échange de jeunes avec HILDESHEIM (Allemagne)

Verse à l'inscription par chèques séparés à l'ordre du Comité des Jumelages Angoulême - Villes étrangères

- la somme de **15€ d'adhésion au Comité des Jumelages**

- la somme de **140€ d'arrhes.**

Versera le solde soit en une fois lors de l'inscription définitive, soit selon l'échéancier ci-dessous. *(Si le dossier n'est pas retenu, les sommes versées seront remboursées en totalité à la famille, à l'exception de l'adhésion).*

Angoulême	Hors Angoulême	Echéances
15€	15€	Avec la fiche d'inscription
140€	140€	
145€	145€	28 février 2018
100€	120€	31 mars 2018

Une annulation éventuelle de l'inscription ne saurait donner droit au remboursement des arrhes sauf en cas de force majeure.

L'adhésion reste obligatoire dans tous les cas.

Le jeune français s'engage, en participant aux échanges,

- à adopter un comportement respectueux, poli et responsable en classe s'il assiste à des cours et lors des sorties proposées

- à suivre les recommandations des accompagnateurs français et allemands.

Il sait aussi qu'il doit se conduire correctement dans la famille d'accueil, par exemple: demander l'autorisation, accepter les interdictions, se plier aux règles de la famille.

En cas de faute grave vis à vis des accompagnateurs, de quelqu'un du groupe ou de la famille d'accueil, l'élève sera rapatrié en France aux frais de sa famille.

Angoulême le /...../.....

Signatures

Le jeune français :

Les parents :

**A joindre 2 chèques séparés de 15€ et 140€ à l'ordre du Comité des Jumelages Angoulême – Villes Etrangères,
2 avenue de Cognac – 16000 ANGOULEME**